



## Compte rendu du CSA-SD du Jura du Vendredi 27 janvier 2023

Cette nouvelle instance est une création qui découle de la loi de la transformation de la fonction publique. Force de constater que les inquiétudes que le Sgen a soulevé depuis le vote de cette loi, concernant la réduction du dialogue social, s'observe également lors de cette instance. En effet, **le rectorat a refusé de communiquer les documents présentant les prévisions d'effectifs par niveau des collèges, ce qui ne permet plus d'étudier les situations des collèges en amont. Notons également que les répartitions de moyens des collèges ne sont plus soumis au vote, mais juste a un examen suivi d'un débat.**

**C'est pour ces raisons, que le Sgen-CFDT et l'ensemble des autres organisations syndicales ont boycotté le CSASD du mardi 24 janvier.**

**Les élus du Sgen demandent que les prévisions d'effectifs par niveau pour l'ensemble des collèges continues à leur être transmises, mais font face au refus de l'IA-DASEN qui justifie ce refus au nom de l'autonomie des établissements et de l'harmonisation de diffusion des documents entre les 4 départements.**

**Le planning et le règlement intérieur de l'instance sont ensuite débattus. Le CSASD doit se réunir 3 fois par an, en novembre pour faire le bilan de rentrée (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré), en janvier pour la répartition des moyens et en mars (créations/suppressions de postes). Nous demandons également une réunion en juin pour étudier les ajustements 2<sup>nd</sup> degré.**

Pour le règlement intérieur faute de précision sur certains articles et dans l'attente des décisions du CSA, l'ensemble des organisations syndicales s'abstiennent de le voter.

Suite au vote sur le règlement du CSASD, la FSU quitte la séance pour souligner son mécontentement concernant la non-transmission des prévisions d'effectifs. **Nous faisons le choix de rester siéger par devoir envers nos adhérents et nos collègues qui nous ont fait remonter des situations particulières concernant les collèges et que nous souhaitons défendre auprès du DASEN.**

**En ce qui concerne la rentrée 2023, le DASEN souligne la baisse d'effectifs (-130 élèves). En terme d'heures, cela représente une baisse de 82,25h soit 4,56 ETP (équivalents temps pleins).**

Quelques nouveautés pour la rentrée 2023 :

- **Tous les élèves de 6<sup>e</sup> avec une orientation SEGPA seront inclus dans des classes de 6<sup>e</sup> ordinaires dans les établissements ayant une SEGPA (Poligny, Dole Bastié, Morez, PPS Saint Claude, Lons Saint Exupéry). Le fonctionnement est laissé à l'appréciation des établissements.**
- **Ouverture de 2 ULIS (Saint Amour et Champagnole).**
- **Ouverture d'une 1/2 UPE2A au collège de Morez.**

**Concernant les ouvertures fermetures de classes, le Sgen a dénoncé la baisse toujours constante de moyens qui conduit cette année à la fermeture de 12 classes dans le département.**

Nous avons notamment alerté le DASEN sur les fermetures de 2 classes à Saint Claude, Clairvaux et Mont-sous-Vaudrey, qui risquent de grandement dégrader les conditions d'enseignements et la qualité de travail des collègues.

**Les collèges perdant une classe sont les suivants :** Chaussin, Dole L'Arc, Dole Ledoux, Poligny, Saint-Amour et Salins. Avec nos collègues de l'UNSA, nous avons pu obtenir collège par collège les constats d'effectifs par niveau ainsi que les prévisions afin d'avoir une vision au plus juste de la situation et ainsi un argumentaire en faveur des établissements le plus précis possible. Cette prise de renseignement a été très fastidieuse. Nous avons ainsi pu rappeler au DASEN l'utilité de la transmission de ces informations non confidentiel en amont de l'instance.

**Quelques bonnes nouvelles, 7 collèges gagnent une classe :** Damparis, Bletterrans, Lons (Briand et Saint Exupéry), Nozeroy, Orgelet et Les Rousses.

**Nous avons demandé aux services départementaux d'être attentifs sur la situation de Salins sur le niveau 6<sup>e</sup> (87 élèves prévus, très près du seuil de 90). Sur la perte de deux classes à Saint Claude (établissement classé REP) et sur la suppression du poste de principal adjoint à Fraisans.**

Alexis Mura et Lucie Patthey, vos élus au CSASD du Jura